

Taxe d'apprentissage

Collecte 2007 / salaires 2006



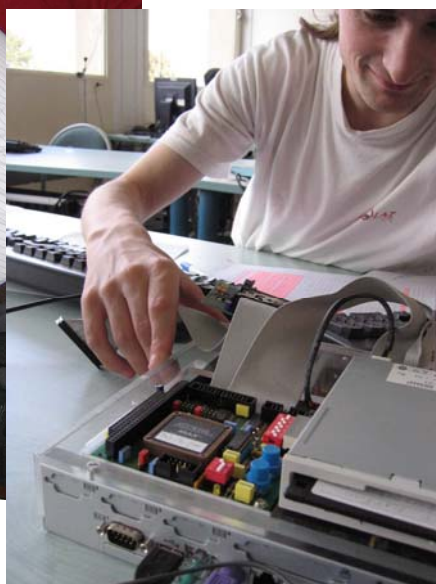
Institut Universitaire de Technologie
Nice Côte d'Azur



**Information pour les entreprises
en vue du versement de la taxe d'apprentissage à
l'IUT et à ses formations en apprentissage.**

**L'IUT propose des Diplômes
Universitaires de Technologie et
des Licences Professionnelles
en apprentissage...**

**Soutenez ces formations en leur
versant votre taxe d'apprentissage.**





Le BAREME

Le barème est destiné aux établissements assurant les « Premières Formations Professionnelles ». La collecte est réalisée par votre OCTA qui redistribue aux établissements assurant des formations professionnelles en tenant compte de l'affectation/fléchage que vous lui indiquerez .

On distingue 3 catégories :

- Catégorie A : Niveaux d'études IV et V (40% de votre barème)
- Catégorie B : Niveaux d'études III et II (40% de votre barème)
- Catégorie C : Niveau d'étude I (20% de votre barème)

L'IUT, comme établissement assurant des formations professionnelles, peut recevoir un versement de barème de la catégorie B. Vous pouvez aussi cumuler avec une catégorie voisine (versement de A+B ou de B+C). Il est indispensable de bien indiquer le montant que vous voulez accorder à l'IUT dans chacune des catégories.

Le barème profite à l'ensemble des formations de l'IUT (voir liste ci-dessous) et constitue une ressource essentielle à son bon fonctionnement.

LISTE DES FORMATIONS DE L'IUT

Métiers du Commerce et de la Vente :

DUT** Techniques de Commercialisation (Nice)
DUT Techniques de Commercialisation, orientation marketing du tourisme (Cannes)
LP*** Banque, Assurance, Finance
LP Marketing et Management du Commerce à Distance ◇
LP Hôtellerie et Tourisme. Management et Ingénierie du Tourisme

Métiers de la Gestion :

DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
DU Gestion des Petites et Moyennes Entreprises
DU Gestion des Ressources Humaines
LP Management des Organisations

- Gestion des Établissements Sanitaires et Sociaux
- Collaborateur en Cabinet d'Expert Comptable
- Gestion des PME et PMI ◇

Métiers de la Production Industrielle :

DUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation
LP Gestion de la Production Industrielle

Métiers de la Communication :

DUT Information-Communication

- Communication des Organisations
- Journalisme

LP Activités et Techniques de Communication

- Journalisme : édition et reportage

Métiers de l'Électronique, de l'Électricité, des Réseaux et des Télécommunications :

DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle
DUT Réseaux et Télécommunications
LP Réseaux et Télécommunication

- IRI : Ingénierie des Réseaux Informatiques
- IRM : Ingénierie des Réseaux Mobiles
- ISE : Ingénierie des Systèmes Embarqués

LP Électricité et Électronique

- CPNT : Conduite Projets en Nouvelles Technologies

Métiers de l'Informatique, du Traitement de l'Information :

DUT Informatique
DUT Statistique et Traitement Informatique des Données
LP Systèmes Informatiques et logiciels

- ASR : Administration des Systèmes en Réseaux
- MIDI : Multimédia, Intégration et Développement sur Internet
- IDEE : Informatique Distribuée et Échange de Données d'Entreprise
- INI : Imagerie Numérique et Informatique
- IREEL : Informatique Embarquée et Réseaux Sans Fil

LP Management des Organisations

- Statistique et Informatique Décisionnelle

Le QUOTA

La partie QUOTA de la taxe d'apprentissage est réservée aux formations en apprentissage. L'IUT de Nice dispense plusieurs formations en apprentissage (voir liste ci-dessous) en partenariat avec deux CFA :

- Le CFA Epure Méditerranée gère la quasi-totalité des formations en apprentissage des six universités de Provence Alpes Côte d'Azur;
- Le CFA des Métiers Commerciaux et Financiers (DIFCAM) gère plus particulièrement les formations du secteur commercial de l'IUT du site de Nice.

Les CFA redistribuent le quota à ces formations en tenant compte du fléchage indiqué.

Le QUOTA permet aux formations en apprentissage de développer un haut degré de professionnalisme et donc une insertion professionnelle de qualité.

Vous avez un apprenti d'une formation de l'IUT au 31/12/06:

Dans ce cas vous avez obligation de verser du quota afin d'assumer le coût de formation de chaque apprenti. Les coûts de formation* sont indiqués pour chaque formation (publication par le préfet de région). Un minimum légal de quota est fixé à 1.500€, que vous pouvez compléter par du barème pour se rapprocher du coût de formation (les CFA ont la possibilité de recevoir du barème).

Après avoir fléché du quota vers les formations de vos apprentis, vous pouvez flécher le solde vers des formations qui présentent un intérêt pour votre entreprise.

Dans tous les cas, votre intérêt est d'affecter/flécher votre quota aux formations en apprentissage de votre choix. A défaut, votre versement sera mutualisé et affecté à des formations qui ne seront pas forcément ni dans votre métier, ni dans votre aire géographique...

Vous n'avez pas d'apprenti en formation à l'IUT:

Dans ce cas, vous pouvez aider les formations en apprentissage de votre secteur d'activité en leur fléchant du quota.

Votre participation à l'effort de formation vous apportera une meilleure employabilité lors de l'embauche de jeunes diplômés de ces formations.

LISTE DES CFA PARTENAIRES DE L'IUT et LEURS FORMATIONS

CFA Epure Méditerranée	
Formations habilitées par ce CFA pour fonctionner en apprentissage	Coût de formation *
DUT** Gestion des Entreprises et des Administrations	7.123.44 €
DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle	9.358.04 €
DUT Informatique	7.412.66 €
DUT Techniques de Commercialisation (Cannes)	8.160.69 €
LP*** Réseaux et Télécommunications	6.156.10 €
LP Systèmes Informatiques et Logiciels	4.952.68 €

CFA des Métiers Commerciaux et Financiers	
Formations habilitées par ce CFA pour fonctionner en apprentissage	Coût de formation *
DUT Techniques de Commercialisation (Nice)	7400.12 €

LEGENDES :

* Coût de formation (par apprenti et par an) : ce coût est fixé annuellement par le Préfet de Région + THR

** DUT : Diplôme Universitaire de Technologie, formation de 2 ans, diplôme niveau III.

*** LP : Licence Professionnelle, formation en un an, diplôme niveau II.

◇ Habilitation en cours de processus, ouverture demandée pour rentrée 2007

CONTACT IUT



Renseignements pour le barème IUT :

Dominique Palanque / 04 97 25 82 71 / dominique.palanque@unice.fr

Renseignements pour le Quota :

CFA Epure Méditerranée : Danièle Sionneau / 04 91 14 04 50 / cfa.epure@wanadoo.fr

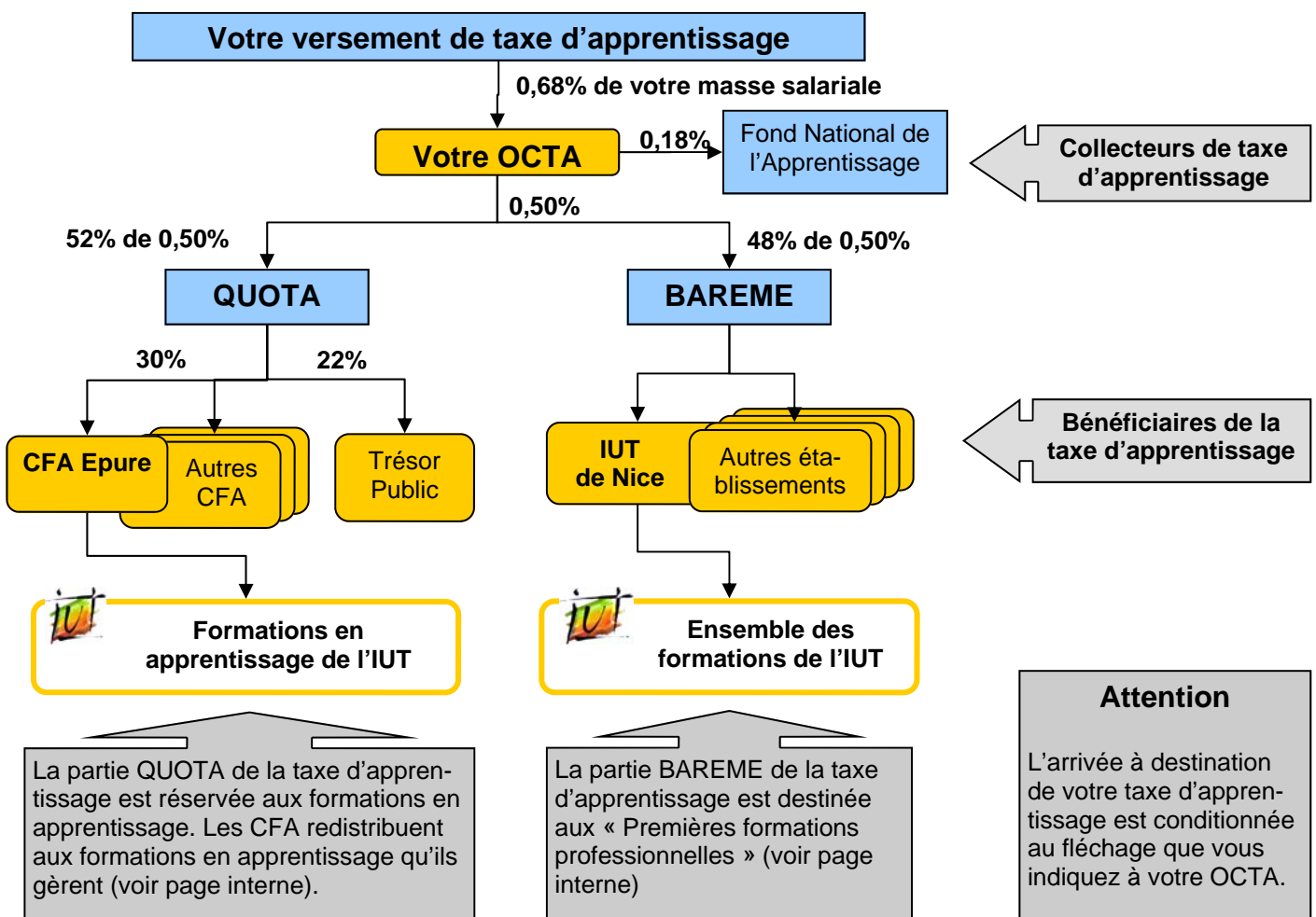
CFA Métiers Commerciaux et Financiers : Rémy Jourdan / 04 97 25 83 18 / r-jourdan@wanadoo.fr

Informations sur Web : www.iut.unice.fr

COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE ?

Toutes les entreprises doivent verser une taxe d'apprentissage qui est calculée en fonction de la masse salariale. Cette taxe est constituée de trois parties : le BAREME, le QUOTA et le Fonds National de l'Apprentissage. La loi de modernisation sociale a modifié le dispositif, des décrets récents fixent différents détails.

- La nouvelle répartition (mise en place en 2006 (voir schéma))
- Un collecteur unique : votre OCTA (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage). Il y a seulement 4 OCTA en PACA : UPR (représentée par UPE06), CRCI (représentée par CCI), Bâtiment et UIMM (OPCAIM)
- Pour le BAREME : une nouvelle définition des catégories A, B, C
- Pour le QUOTA : les entreprises accueillant un apprenti ont un nouveau minimum légal



ATTENTION : date limite 28/02/07 (les versements hors délai sont conservés par le Trésor Public)